

mesures (cuillerées); tous ces instruments ont été fabriqués et sont actuellement disponibles dans les points de vente au détail.

Pourquoi cette conversion au système métrique

Dans un monde qui utilise maintenant le système métrique à 99% ou qui est en train de s'y convertir, la conversion est amplement justifiée par les avantages que le Canada peut en retirer, du fait principalement que le système est intrinsèquement simple à enseigner et à comprendre et qu'il ne peut manquer d'avoir d'importantes répercussions sur le commerce.

Pour ce qui concerne la simplicité, toutes les unités du système métrique sont des multiples ou des sous-multiples de 10. Dans le système impérial traditionnel, les calculs à faire pour passer des unités à leurs multiples ou leurs sous-multiples sont complexes. Une verge est multipliée par 1,760 pour faire un mille; elle est divisée par trois pour faire un pied qui lui-même est divisé par 12 pour faire un pouce, lequel à son tour est divisé en demies, en quarts, en huitièmes et en seizièmes. On obtient une once en divisant la livre par 16; si on divise cette once encore par 16, on obtient un drachme qui, divisé par $27\frac{1}{32}$, donne un grain. Le multiple du boisseau, le baril (mesure sèche), s'obtient en multipliant le boisseau par $3\frac{3}{32}$. Le sous-multiple du boisseau, le quart de boisseau, est obtenu en divisant celui-ci par quatre. Le quart de boisseau divisé en huit donne une pinte (mesure sèche) et cette pinte divisée en deux donne la chopine (mesure sèche). Par contre, dans le système en base 10, la multiplication et la division par 10 donnent respectivement les multiples et les sous-multiples et les fractions sont remplacées par des décimales. Il suffit d'apprendre une seule et unique progression pour toutes les unités de longueur, de capacité et de masse.

Dans le domaine de la conversion au système métrique, l'éducation vise deux auditoires principaux: le grand public et les élèves du système d'enseignement. Pour le public, un programme d'information permanent et ambitieux est mené par la Commission du système métrique; en ce qui concerne les élèves des systèmes d'enseignement (qui relèvent de la compétence des provinces), les administrations publiques ont formé des enseignants et ont adapté les programmes scolaires à cette fin. Le processus a commencé en septembre 1973 avec l'enseignement du système métrique comme méthode principale dans les classes de 1^{re}, 2^e et 3^e années de la Colombie-Britannique; cet enseignement devrait être généralisé à toutes les provinces et tous les territoires pour l'année scolaire 1979-80. Ainsi, les élèves, qui doivent apprendre par cœur un système de poids et mesures illogique et complexe, sont progressivement débarrassés de ce fardeau, ce qui permet d'épargner beaucoup de temps.

Nombre d'associations professionnelles exigent l'emploi des mesures métriques dans leurs publications techniques et les travaux scientifiques effectués en dehors des universités en font un usage constant. La conversion au système métrique a été activement appuyée par des groupements comme l'Association pharmaceutique canadienne, le Conseil canadien des ingénieurs professionnels, l'Institut de chimie du Canada et l'Institut canadien des ingénieurs.

On peut s'attendre à ce que ce soit dans le domaine du commerce que les avantages les plus marqués se fassent sentir à long terme. Les États-Unis restent le principal partenaire commercial du Canada, et le système métrique y est en voie d'être implanté depuis plusieurs années. La conversion au système métrique des pays du Commonwealth et du Japon touche de nombreux clients canadiens et les pays du Marché commun européen sont depuis longtemps des utilisateurs du système métrique. Quant aux futurs liens commerciaux avec les pays en voie de développement qui ont virtuellement tous adopté le système métrique, ils peuvent prendre une grande importance. Étant donné qu'une nation qui fait du commerce doit être au courant des mesures et des normes de l'acheteur, l'utilisation croissante du système métrique dans le monde constitue un argument décisif en faveur de la conversion au Canada.